



République d'Haïti
Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Déclaration de M. Jean Bony ALEXANDRE

**Chargé d'Affaires a.i de la Mission Permanente de la
République d'Haïti auprès de l'Office des Nations Unies à
Genève à l'occasion de la 101^{ème} session du Conseil de
l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)**

27 – 30 Novembre 2012

M. le Président du Conseil,
M. le Directeur Général de l'Organisation
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Excellences les Ambassadeurs et les Chefs de Mission
Mesdames, Messieurs les Délégués,
Honorables invités

C'est pour moi un honneur et un privilège de prendre la parole au nom de la République d'Haïti.

D'abord, je tiens à vous féliciter, M. le Président, à l'instar de mes préopinants, pour votre brillante élection. Je suis sûr que sous votre conduite éclairée nos débats seront couronnés de succès. C'est l'occasion pour moi de remercier, au nom de la Délégation, le Président sortant, l'Ambassadeur STROHAL, pour l'immense travail accompli pendant son mandat.

Au nom du Gouvernement haïtien, je voudrais saluer le leadership et l'engagement du Directeur Général, l'Ambassadeur SWING, un homme visionnaire. Le peuple haïtien gardera un souvenir inoubliable de la période qu'il a passée en Haïti (1993-1998) en qualité d'Ambassadeur des Etats Unis d'Amérique. Je voudrais aussi le congratuler pour l'excellent rapport qu'il a présenté à l'occasion de cette session.

Cette 101^{ème} session constitue un jalon important dans le processus de réforme et le renforcement du rôle primordial de l'Organisation (OIM) dans :

1. L'élaboration des politiques et des mécanismes qui garantissent des migrations humaines ordonnées et équitables tout en tenant compte et en facilitant le désir immémorial de l'homme de migrer pour améliorer ses conditions de vie
2. Les urgences humanitaires
3. La migration de main d'œuvre
4. L'aide au retour volontaire et à la réintégration
5. La lutte contre la traite humaine
6. L'intégration et la formation des migrants.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Etats admis dans l'Organisation qui sont :

- St Vincent et Grenadines nos voisins au CARICOM
- La République de l'Union du Myanmar

- et les nouveaux observateurs

Monsieur le Président,

Moins de trois ans après le terrible tremblement de terre du 12 janvier 2010 (de magnitude 7.2) qui avait fait plus de 300 000 morts, 300 000 blessés, 1.5 Million de sans-abris et de nombreux amputés (malgré les efforts inlassables de l'équipe gouvernementale 370 000 personnes vivent encore dans les camps de fortune, selon le dernier rapport de l'Organisation. La relocalisation de ces personnes vulnérables reste la priorité du Président S.E.M Miche Joseph Martelly qui ne cesse d'encourager les partenaires et pays amis d'Haïti à respecter leurs engagements pris à New York, en mars 2010). Deux mois après la tempête destructrice et meurtrière Isaac, du mois d'août 2012, qui faisait suite à une période de sécheresse en début d'année et qui avait entraîné 52 morts confirmés, 20 disparus, 20 blessés et 12 497 personnes sans abris, et détruit une grande partie des récoltes agricoles (70 Millions de pertes, selon les estimations), Haïti a été de nouveau frappé dernièrement par un terrible ouragan meurtrier, Sandy, entre le mardi 23 et le mercredi 24 octobre 2012 avec des pluies diluviennes jusque très tard dans la soirée du jeudi 25 octobre 2012.

De très fortes pluies accompagnées d'orages violents, d'inondation, d'éboulements, de glissements de terrains et de vents violents ont entraîné la mort de 54 personnes, 21 disparus et de 20 blessés (selon le dernier bulletin officiel) :

- 1800 maisons inondées, endommagées, détruites
- Des montées des lacs
- Des routes coupées
- Des ponts endommagés
- Hôpitaux inondés, endommagés
- Des maisons détruites effondrées
- Plusieurs régions inondées
- Des milliers de familles sinistrées
- Des personnes blessées et désespérées
- 70% des plantations détruites avec risque d'insécurité alimentaire
- Des chutes d'arbres
- D'importantes pertes de bétails
- Près de 104 Millions de dégâts dans le secteur agricole
- Des télécommunications interrompues
- Des foyers sans électricité

- 1 500 personnes sans-abris.

7 Départements du pays sont particulièrement touchés : Sud, Sud-Est, Grand'Anse, Nippes, Ouest, Centre, Artibonite.

Le 30 octobre 2012, le Président Martelly et le Premier Ministre S.E.M. Laurent Salvador Lamothe, ont décidé de décréter l'Etat d'urgence sur toute l'étendue du territoire national pour une période d'un mois, en raison de la gravité de la situation.

En conseil des Ministres, le Chef du Gouvernement S.E.M. Laurent Lamothe a expliqué le plan d'action du Gouvernement en mettant l'accent sur la réhabilitation :

- des infrastructures
- de l'agriculture
- de juguler les risques d'une flambée de choléra et du paludisme
- de la protection de l'environnement

Au 1^{er} novembre, le Gouvernement a estimé les besoins totaux pour tout le pays à 600M dollars (US).

Le groupe d'appui de la Communauté internationale s'est réuni le lundi 5 novembre, en Haïti, pour lancer conjointement avec le Gouvernement un appel d'aide humanitaire d'urgence en fixant les priorités :

- La sécurité alimentaire
- Le logement de sinistrées victimes
- La santé
- Les infrastructures publiques et routes.

Lors de sa dernière réunion, à Genève le 12 novembre dernier, OCHA a estimé que 39 Million de dollars sont requis pour répondre aux besoins critiques les plus immédiats. Le PAM a lancé, par la suite, un appel d'aide de 74 Millions de dollars pour redresser l'agriculture haïtienne et juguler le risque d'insécurité alimentaire

Dans toutes ces circonstances difficiles, l'OIM a toujours accompagné les efforts du Gouvernement que ce soit, dans l'évacuation des personnes dans les zones à risque, dans la distribution de kits d'hygiène en particulier de prévention

du choléra (comprenant des sels de réhydratation orale, de tablettes de purification de l'eau et du chlore), l'assistance médicale aux blessés, la protection des camps.

Nous remercions l'OIM pour son soutien sans faille et son étroite collaboration.

Nous exprimons ici notre profonde gratitude à tous les pays amis qui ont manifesté leur solidarité envers le peuple haïtien et également à la communauté internationale, l'ensemble du système des Nations Unies, qui se sont mobilisés pour aider Haïti.

Monsieur le Président,

Je ne saurais terminer mes propos sans présenter les sympathies du Gouvernement haïtien aux autres peuples touchés par cette tempête et je voudrais citer :

La République Dominicaine

Cuba

La Jamaïque

Les Etats Unis d'Amérique

Le Canada

Les Bahamas

Porto Rico.

Nos condoléances vont également aux pays frère et ami du Guatemala secoué par un terrible séisme meurtrier le mercredi 7 octobre (d'une magnitude de 7.4) et plus loin de notre région, la Birmanie frappé par trois séismes successifs dans la nuit du dimanche 11 novembre 2012 (d'une magnitude de 6.8 qui ont occasionnés 13 morts).

Je vous remercie pour votre attention.